

Vers le retrait de Ben Bella

La mise en place prochainement d'un mécanisme composé d'éminentes personnalités et experts est attendue.

En proie à une grave crise interne ces dernières semaines, la Commission nationale de l'amnistie générale (Cnag) est sur le point d'éclater. L'ancien chef de l'État, Ahmed Ben Bella, qui assure jusqu'à la présidence honorifique de cette structure, dirigée actuellement par le premier responsable du PRA, dont le siège abrite les activités de la Cnag, serait en passe de se retirer définitivement, selon des sources informées. Le retrait de Ben Bella serait motivé par le discrédit et le "caractère étroitement partisan" pris par cette structure ces derniers mois.

La démission de cette personnalité intervient au moment où une guerre de leadership fait rage entre deux clans pour le contrôle de la commission propulsée au devant de la scène depuis que des "éminences grises" du sérail l'ont rejointe. L'ancien président de la République a été la première personnalité nationale à rallier cette "super-instance" présidentielle qui a vite pris en charge l'idée de Bouteflika avant même que les

contours du projet de l'amnistie générale, annoncé en novembre dernier, ne soit connus. Flanqué dès son arrivée du poste symbolique de président d'honneur de la Cnag, Ben Bella a tenté de jouer le rôle de catalyseur des forces qui militent pour la réconciliation. Après plusieurs mois de travail, la commission qui a déjà enregistré le retrait d'un des partis de l'alliance présidentielle, en l'occurrence le MSP, n'a pas suscité l'enthousiasme des "grosses cylindrées" hormis quelques cadres à la retraite ou en disgrâce au sein du régime qui tentent d'opérer un retour en force par le biais de cette brèche qu'ouvre la campagne générale pour l'amnistie. Utilisée comme tremplin d'expression des ambitions personnelles pour certains et comme structure de "recyclage" pour d'autres, la Cnag a fini par s'éloigner des objectifs pour lesquels elle a été créée. Depuis quelques jours, des voix au sein même de cette structure demandent le changement d'adresse du siège du PRA, où elle avait élu quartier général, vers un

autre lieu devant lui garantir l'autonomie politique et l'éloigner des joutes partisans. Deux facteurs qui, semble-t-il, ont contribué à empêcher l'implication de beaucoup de cadres et personnalités indépendantes. Sur un autre registre, la structure dirigée par Abderazak Smail a débordé de son cadre "consultatif" et d'instrument de mobilisation pour se substituer en autorité à travers des initiatives touchant même des "aspects sensibles", voire même "stratégiques".

La défection de Ben Bella, le manque d'intérêt des partis de l'alliance présidentielle, le boycott par des associations et organisations de la société civile et celui des victimes de la tragédie nationale, sont autant d'éléments qui obligent cette instance à se restructurer et réorienter sa démarche avec de nouvelles bases sous peine de disparaître sous sa forme actuelle.

En outre, et toujours au sujet du projet présidentiel, on croit savoir de sources bien informées que l'on s'achemine vers la mise en place prochainement d'un mécanisme composé d'éminentes personnalités et experts. Cette structure sera chargée d'engager le débat sur la question, de recueillir les avis des acteurs et des organisations, d'étudier les expériences des différents pays ayant opté pour l'amnistie générale à travers le monde, d'analyser les spécificités de la crise algérienne... Bref, servir de cadre d'écoute et de réflexion autour de la question et préparer le terrain pour l'élaboration du texte qui sera soumis à référendum. Une démarche à laquelle participeront vraisemblablement et principalement deux ministres dirigeant des départements de souveraineté ainsi que des conseillers du Président.

MOURAD AÏT OUFELLA